

Lyon 7c

Après l'évacuation du square du Béguin, une centaine de mineurs reste à la rue

160 des 287 jeunes migrants en recours de reconnaissance de minorité qui vivaient sous des tentes au square du Béguin vont être logés dans un ancien foyer de vie dans le 7^e arrondissement. Faute de place, ils sont près d'une centaine à rester à la rue. Un nouveau campement s'improvise déjà dans un parc de la Croix-Rousse.

« Nous sommes des enfants pas des chiffres, et sous les tentes glacées de l'hiver, nos rêves refusent de mourir », peut-on lire sur la grille du square du Béguin, occupé depuis plus d'un an par des jeunes migrants à la rue, originaires d'Afrique subsaharienne.

« Le camp va se reconstituer ailleurs »

Ce lundi 20 janvier, des bénévoles du collectif soutien migrants Croix-Rousse parcourent les rangées de tentes et aident à vider le camp. 160 des 287 jeunes sans-abri qui avaient installé leur vie ici sont relogés dans un hébergement d'urgence proposé par la mairie, le foyer L'étincelle.

Les autres, dont la plupart attendent d'être reconnus comme mineurs, qui ne pourront pas être hébergés faute de place



Pour le relogement des mineurs sans abris. Photo Romy Descamps

doivent évacuer le square. Ils font leurs affaires et se préparent à partir vers un nouveau parc public, celui des Chartreux à la Croix-Rousse, où s'improvise déjà un nouveau campement. Comme une impression de déjà-vu. Rien que ces dernières années, le jardin Gustave-Ferrié ou encore le square Perrin avaient fini par servir de refuge pour les mêmes raisons.

Abou Koné, 16 ans, vivait au square du Béguin depuis l'hiver dernier et se retrouve aujourd'hui sans hébergement. Il dit : « Je ne savais pas du tout qu'on devait partir, je l'ai appris hier soir, l'annonce m'a choqué. »

Madame Clément, bénévole au sein de l'association Médecine et droit d'asile, soupire : « Le camp va se reconstituer ailleurs, le problème reste le même. »

Plus tard, devant L'étincelle, sur le boulevard Yves-Farges, on croise Youssouf, 15 ans, venu de Côte d'Ivoire. Il raconte : « Je viens d'arriver. Je ne sais pas vraiment comment ça va se passer. On est quatre par chambre, il y a des douches et du chauffage, c'est bien mieux que dehors même si je ne sais pas combien de temps on va rester ici. »

Sans compter que leur arrivée a déjà suscité plusieurs réac-

tions négatives dans le quartier, entre vandalisme et tags haineux. Ce matin encore, on s'interroge à l'image de ce riverain, aux premières loges de l'installation, qui lâche : « Avant, il y avait une cinquantaine de personnes handicapées qui a été relogée à la Feyssine, car L'étincelle n'est pas adapté, c'est un bâtiment qui va être détruit. Héberger 160 personnes dans ces conditions-là, c'est inadmissible. » De son côté, la Ville de Lyon affirme avoir mené des vérifications de sécurité. « La mairie va au-delà de ses compétences car, initialement, l'hébergement des mineurs re-

vient à la Métropole et à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ces jeunes dont la minorité n'est pas reconnue sont dans un entre-deux qui ralentit leur prise en charge, alors on a utilisé ce bâtiment qui était vacant pour leur venir en aide », justifie Marie Alcover, adjointe écologiste aux solidarités à la mairie de Lyon.

« Ils attendent de voir un juge »

« Ces jeunes doivent être protégés, il y a urgence », clame en échos le collectif soutien migrants Croix-Rousse qui appelait à un rassemblement devant les locaux de la Métropole de Lyon pour « exiger leur mise à l'abri ». Sébastien Gervais, du collectif, revendique la présomption de minorité : « Ce sont des mineurs en recours qui attendent de voir un juge et restent à la rue en attendant d'être reconnus mineurs, mais cela peut prendre entre six mois et un an. » Sur les banderoles dressées devant la collectivité, on lit : « 6 mois sous tente toujours en attente, la pluie, le froid, la rue, on n'en peut plus ! » Un jeune sans-abri passe avec une pancarte. Elle parle de respect des droits, de logement digne, de la possibilité d'aller à l'école et d'avoir accès aux soins et aux transports.

● Romy Descamps

Lyon 2e

Au collège Jean-Monnet, une plaque installée à la mémoire des enfants juifs déportés

Du 20 janvier au 3 février, cinq collèges de Lyon et deux de la Métropole vont voir leur mur doté d'une plaque commémorative rappelant le nom de jeunes arrachés à la vie, en 1943 et 1944, parce que nés juifs.

Ce lundi matin, Nora Frahi, principale du collège Jean-Monnet entourée de 90 élèves et d'enseignants accueillait, au 5 impasse Catelin (Lyon 2^e), Véronique Moreira, vice-présidente de la Métropole ; Olivier Dugrip, recteur de la région académique ; Pierre Oliver, mai-

re LR d'arrondissement et Chantal de Santis du Centre de documentation des enfants juifs de Lyon.

Dans ce lieu qui a abrité le bureau de leur bourreau Paul Touvier, ce fut une bonne demi-heure d'émotion avant le dévoilement de la plaque où figurent les noms de Joseph Gourenzeig, Marie Gourenzeig et de Marcel Lewinsohn, trois des quelque 240 enfants vivant dans la Métropole et déportés.

Entrecoupés par le poème *À tous les enfants*, inspiré du texte de Boris Vian, et quatre couplets recomposés d'après

Comme moi, la chanson de Jean-Jacques Goldman, les interventions des autorités ont toutes appelé à ce que jamais « le silence ne recouvre l'histoire de ces enfants ».

En insistant sur le fait que lui et ses camarades de 5^e se sentaient pleinement « impliqués » par cette manifestation du souvenir, Kylian assurait pour sa part que « c'est collectivement qu'il faut être passeur de mémoire, acteur de fraternité et guide pour que la notion de respect des différences soit une réalité ».

● De notre correspondant Michel Nielly



La Métropole, en accord avec l'Académie de Lyon, va dévoiler sept plaques commémoratives dans sept collèges. La première pose a eu lieu au collège Jean Monnet. Photo Michel Nielly